Professions et voies de qualification en Allemagne

Formation professionnelle en Allemagne

Funded by

The Federal Government

on the basis of a Decision by the German Bundestag

German Office for international Cooperation in Vocational Education and Training

Federal Institute for Vocational Education and Training

Contenu

GO:VET
German Office for International Cooperation in Vocational Education and Training

1. Champs professionnels en Allemagne
2. Le cadre allemand des certifications (CAC)
3. Deux types de formation professionnelle initiale
4. Formation en entreprise en alternance
5. Formations en école
6. Possibilités de formation continue et de promotion professionnelle

1. Champs professionnels en Allemagne

GO:VET
German Office for International Cooperation in Vocational Education and Training

- Agriculture, nature, environnement
- Production, fabrication
- Bâtiment, architecture, mesures
- Métal, construction mécanique
- Électrotechnique
- TI, informatique
- Sciences de la nature
- Technique, secteurs technologiques
- Économie, administration
- Transport, logistique
- Services
- Santé
- Affaires sociales, pédagogie
- Sciences sociales, sciences humaines
- Art, culture, conception
- Médias

2. Le cadre allemand des certifications (CAC)

Instrument de classification des qualifications dans le système de formation allemand

Orientation et transparence en matière de qualifications et de compétences

Huit niveaux correspondant au cadre européen des certifications (CEC)

Permet la comparabilité internationale

Favorise la mobilité professionnelle en Europe

2. Le cadre allemand des certifications (CAC)

Systématisation en fonction du degré de complexité et du type d'activité

CAC 1-2	CAC 3	CAC 4
Aucune formation – activités simples d'auxiliaires	Formation professionnelle en alternance (= en entreprise) (2 ans)	Formation professionnelle en alternance (= en entreprise) (3-3,5 ans)
par ex. saisonnier·ère, aide de cuisine/commis·e de cuisine, commis·e débarrasseur·euse, assistant·e électricien·ne*	par ex. personnel spécialisé en restauration, magasinier·ère spécialisé·e, ouvrier·ère qualifié·e en second œuvre, vendeur·euse, technicien ne métal *	par ex. agriculteur·ice, cuisinier·ère, technicien ne en logistique, mécatronicien·ne en technique de réfrigération et de climatisation, mécanicien·ne d'installations*
		ou : formation professionnelle en école (à plein temps)
		par ex. assistant·e en technique agricole, assistant·e en technologie alimentaire, assistant·e en gestion hôtelière, assistant·e technico-commercial·e en services du bâtiment, assistant·e mécatronicien·ne – spécialisation maintenance et services*

* Les professions du même champ professionnel mentionnées ici ne sont pas nécessairement en relation les unes avec les autres. Elles sont indiquées à titre d'exemple, afin d'illustrer les différents niveaux de qualification dans un champ professionnel donné.

2. Le cadre allemand des certifications (CAC)

GO:VET
German Office for International Cooperation in Vocational Education and Training

Systématisation en fonction du degré de complexité et du type d'activité

CAC 5

Qualification à un niveau supérieur avec spécialisation

par ex. spécialiste certifié·e – spécialiste en informatique, technicien·ne de maintenance, cuisinier·ère en diététique, monteur·euse pour la technique éolienne, conseiller·ère en aménagement d'intérieur (IHK)

CAC 6

Formation de promotion professionnelle comme maître artisan·e ou technicien·ne supérieur·e

par ex. Bachelor Professional , technicien·ne supérieur·e en agriculture, chef·fe cuisinier·ère, agent e de maîtrise en restauration, technicien·ne supérieur·e en électrotechnique

ou : Formation de promotion professionnelle commerciale

par ex. Bachelor Professional , gestionnaire spécialisé·e en comptabilité agricole, gestionnaire spécialisé·e en économie, gestionnaire spécialisé·e dans l'industrie, gestionnaire spécialisé·e dans les médias et l'édition, comptable d'entreprise

ou : Formation de promotion professionnelle technique

par ex. Bachelor Professional , technicien·ne supérieur·e en technologie agricole, technicien·ne supérieur·e en technologie alimentaire, technicien·ne supérieur·e en systèmes domotiques

ou : Études pour obtenir une licence universitaire à une université de sciences appliquées ou à une université

* Les professions du même champ professionnel mentionnées ici ne sont pas nécessairement en relation les unes avec les autres. Elles sont indiquées à titre d'exemple, afin d'illustrer les différents niveaux de qualification dans un champ professionnel donné.

2. Le cadre allemand des certifications (CAC)

Systématisation en fonction du degré de complexité et du type d'activité

CAC 7		CAC 8
Formation de promotion professionnelle supérieure	ou : Études de master à une université de sciences appliquées ou à une université	Doctorat auprès d'une université
par ex. Master Professional, gestionnaire d'entreprise du domaine technique, gestionnaire d'entreprise du domaine commercial, enseignant·e en formation professionnelle certifié·e*	par ex. Master en agronomie (M. Sc.)*	par ex. docteur·e en agronomie (Dr. agr.), docteur·e en économie (Dr. oec.), docteur·e en sciences de la nutrition (Dr. oec. troph.), ingénieur·e-docteur·e (Dr. Ing.)*

* Les professions du même champ professionnel mentionnées ici ne sont pas nécessairement en relation les unes avec les autres. Elles sont indiquées à titre d'exemple, afin d'illustrer les différents niveaux de qualification dans un champ professionnel donné.

3. Deux types de formation professionnelle initiale

Formation en alternance

- 70 % en entreprise – 30 % en école professionnelle
- Rémunération
- Réglementée par les lois fédérales
- 328 professions*, dont environ :
  - 130 professions artisanales
  - 250 professions technico-industrielles et technico-scientifiques (en partie identiques aux professions artisanales)
  - 50 professions commerciales

* chevauchements partiels

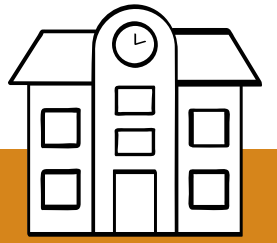

Formation en école

- avec une part parfois importante de phases pratiques en entreprise
- Rémunération dans le secteur de la santé/dans les autres cas, parfois aucune rémunération ou même soumise à des frais
- Réglementée par les lois des Länder
- Environ 70 professions dans les domaines suivants :
  - Technologie
  - Langues étrangères
  - Conception
  - Professions commerciales
  - Santé, affaires sociales, soins

4. Formation en entreprise en alternance

Professions artisanales

130 professions, relevant essentiellement de la compétence des chambres de métiers et de l'artisanat, des corporations et des associations locales d'artisans, dans les secteurs suivants :

- Métiers du bois
- Métiers du bâtiment et du second œuvre
- Métiers de l'électrotechnique et du métal
- Métiers du vêtement, du textile et du cuir

- Métiers du verre, du papier, de la céramique et métiers divers
- Métiers de l'industrie chimique et du nettoyage
- Métiers de la santé et des soins corporels
- Métiers de l'industrie alimentaire

Accès : aucune restriction formelle

- C'est l'entreprise de formation qui décide du niveau scolaire préalable dont les candidat·e·s doivent faire preuve

- Environ **25 %** des personnes en apprentissage suivent une formation artisanale

4. Formation en entreprise en alternance

Professions technico- et technico-scientifiques

250 professions technico-industrielles et technico-scientifiques (en partie identiques aux professions artisanales). La formation a lieu dans l'industrie ou dans des grandes entreprises d'autres secteurs.

Exemples :

- Mécanicien·ne installateur·rice de systèmes sanitaires, de chauffage et de climatisation
- Technicien·ne de laboratoire en biologie
- Préparateur·rice en chimie
- Électronicien·ne pour la technique d'exploitation

- Technicien ne métal
- Conducteur·rice de machines et des installations
- Mécatronicien·ne
- Technicien·ne de production
- Contrôleur·euse des matériaux

Accès : aucune restriction formelle

- C'est l'entreprise de formation qui décide du niveau scolaire préalable dont les candidat·e·s doivent faire preuve

- Environ **60 %** des personnes en apprentissage suivent une formation technico-industrielles et technico-scientifiques

4. Formation en entreprise en alternance

Professions commerciales

50 professions ou plus (en fonction de la méthode de comptage).
Dans les domaines suivants, par exemple :

- Commerce (commerce de détails, commerce de gros et extérieur, industrie)
- Bureaux et administrations
- Finances, controlling et droit (banques, assurances, système juridique)
- Gestion de la santé
- Logistique et transport (services d'expédition et de logistique)
- Immobilier
- Hôtellerie et gastronomie
- Loisirs et tourisme

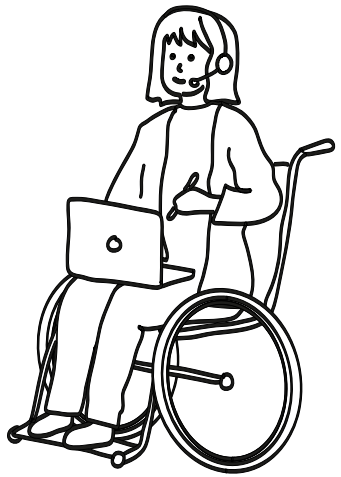

Accès : aucune restriction formelle

- C'est l'entreprise de formation qui décide du niveau scolaire préalable dont les candidat·e·s doivent faire preuve
- Un diplôme scolaire équivalent au brevet du premier cycle, voire de niveau supérieur, est fréquemment requis

5. Formations en école

Professions de la santé

On distingue les domaines suivants :

- Professions réglementées ➔ ne peuvent être exercées que par des personnes avec diplôme reconnu par l'État
  - Domaines :
    - Soins, services d'urgence et obstétrique
    - Professions d'assistant·e technico-médical·e
    - Kinésithérapie et langue
  - Autres domaines :
    - Professions commerciales/gestion de la santé
    - Technicien·ne·s du secteur de la santé

Durée de la formation : 3 ans, en général

Accès : brevet du premier cycle, en général (Mittlerer Schulabschluss)

Parallèlement aux professions habituelles du domaine des soins : par exemple logopédie, ergothérapie et kinésithérapie, ainsi que les professions d'infirmier·ère secouriste, de podologue et d'assistant·e en diététique.

5. Formations en école

Autres professions :

Environ 50 professions avec composante pratique importante, par exemple dans les domaines suivants :

- Assistant·e technique en audiovisuel
- Assistant·e technique dans les domaines pharmaceutique, chimique ou biologique
- Assistant·e technique dans les techniques de l'information
- Assistant·e en technique opérationnelle de navigation
- Assistant·e commercial·e en gestion
- Assistant·e en gestion européenne
- Secrétaire en affaires européennes
- Professionnel·le·s spécialisé·e·s en gestion hôtelière
- Professions d'assistant·e·s dans le domaine des soins
- Assistant·e social·e
- Professions créatives (par exemple céramiste, designer)
- Professions dans le domaine du sport (par exemple artiste de cirque, danseur·euse, professeur·e de gymnastique)

Durée de la formation : de 1 à 3 ans (formation à plein temps ou à temps partiel).

Accès : **brevet du premier cycle, principalement (Mittlerer Schulabschluss)**

5. Formations en école

Voies d’accès à la formation professionnelle supérieure

Spécialiste certifié·e [CAC 5]

- 400 heures d’apprentissage
- essentiellement dans le secteur des TI

Bachelor Professional [CAC 6]

- Possibilité d’accès après avoir atteint le niveau DQR 4
- 1 200 heures d’apprentissage au minimum
- **Brevet de maître artisan·e**
  - de 1 à 3,5 ans
  - À plein temps ou en cours d’emploi
- **Technicien·ne**
  - Différentes durées de formation
  - À plein temps ou en cours d’emploi
- **Gestionnaire spécialisé·e**
  - Différentes durées de formation
  - À plein temps ou en cours d’emploi

Master Professional [CAC 7]

- Possibilité d’accès après avoir atteint le niveau DQR 6
- 1 600 heures d’apprentissage au minimum

6. Possibilités de formation continue et de promotion professionnelle

Passage au cursus de formation universitaire

Passage de la formation professionnelle à la formation universitaire sans droit d'accès aux études supérieures

- Accès grâce à une formation de promotion professionnelle
  - Par ex. brevet de maître artisan·e (Bachelor Professional) ou diplôme de formation continue comparable au titre de la loi BBiG ou du code HwO, ou dans le domaine des professions de la santé réglementées par la législation des Länder
  - Droit d'accès général aux études supérieures
- Accès grâce à une formation professionnelle et une activité professionnelle correspondantes sur le plan technique
  - Formation professionnelle de deux ans au minimum, ensuite au moins trois ans d'expérience dans le métier de formation ou dans un métier correspondant, sur le plan technique, à la formation professionnelle suivie
  - Entretien de conseil, examen d'accès ou études à titre d'essai requis le cas échéant
  - Accès à un cursus d'études correspondant au diplôme professionnel/à l'activité professionnelle sur le plan technique

6. Possibilités de formation continue et de promotion professionnelle

Autres voies d'accès à la formation continue

Rattrapage des diplômes scolaires/professionnels

- Par ex. en vue de la qualification pour des activités supérieures
- En cours d'emploi par des cours du soir, ou à temps plein, dans des établissements de préparation aux examens ou auprès de prestataires de formation

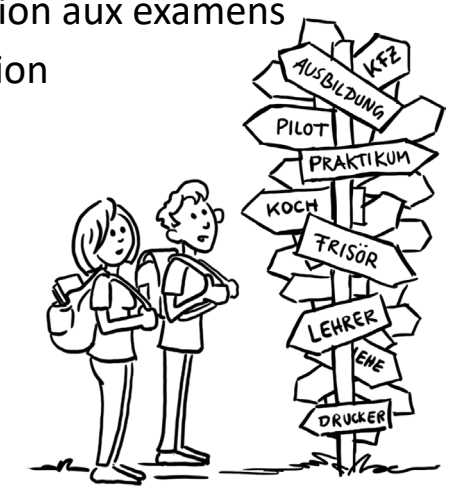

Reconversion

- Qualification pour une autre activité que celle apprise et exercée auparavant
- Pour des raisons de santé ou liées au marché du travail
- En général, le temps de formation est réduit d'un tiers du fait des acquis professionnels

Informations supplémentaires

Vous trouverez cette présentation, ainsi que d'autres, de même que des informations sur la formation professionnelle en Allemagne et sur la collaboration internationale dans la formation professionnelle sur notre site Internet :

www.govet.international/fr

Sources

- Rapport de données BIBB (lien)
- Conférence permanente des ministres de l'Éducation (KMK, lien)
- Portail des données du ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche (BMBF, lien)
- Statistiques Destatis sur la formation professionnelle (lien)

GOVET auprès du BIBB

Friedrich-Ebert-Allee 114-116
53113 Bonn, Germany

govet@bibb.de

+49 228 107 1818

www.govet.international